



# JOURNAL DE LA HAYE.

DE LA RÉDACTION,  
à La Haye, Loge Nieuwstraat,  
derrière le Prinsgracht (Noordzijde)  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
Chez M. Van Weelden, Libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction franco de port.

## LA HAYE 8 Mars.

Le *Staats-Courant* de ce jour contient un arrêté royal, en date du 7 mars, qui nomme aux fonctions de ministre des finances S. Exc. le ministre de la justice, M. F. A. van Hall, jusqu'ici *ad interim* du portefeuille des finances.

Un autre arrêté, daté du 7 mars, charge provisoirement du portefeuille de département de la justice M. W. de Jonge et Campens Nieuwland, membre du conseil-d'état.

Il a également nommé membres du conseil-d'état, MM. Naran, en dernier lieu directeur de l'enregistrement, et de Gessin, et W. Ludolf Wichers, actuellement procureur du roi près du tribunal d'arrondissement à Groningue.

La vente de canelle Java, faite hier à Rotterdam par la société de commerce, il a été vendu 19 caisses, 3<sup>e</sup> qualité, au prix de 121 cents, 3 caisses de 80 à 62 cents; 28 idem de 132 à 170 cents; 17 idem 4<sup>e</sup> qualité de 91 à 106 cents; 29 rouleaux, 4<sup>e</sup> qualité de 62 à 65 cents; 171 sacs contenant des morceaux, ont été vendus de 70 à 84 cents et 95 autres sacs de 86 à 89 cents.

Les 6, 254 saumons d'étain, exposés également en vente, ont produit les prix suivans : 1 lot fl. 43  $\frac{1}{2}$ ; 40 lots fl. 43; 2 lots fl. 42  $\frac{1}{2}$ ; 1 lot fl. 42  $\frac{1}{2}$ ; 2 lots fl. 42  $\frac{1}{2}$  et 17 lots fl. 42.

Les registres de l'état civil de notre ville donnent le résultat suivant du mois de février dernier.

Mariages :	175	69	105
Naissances :	251	132	du sexe fem.
Mortels :	22		

On écrit de Stuttgart 3 mars. S. M. le roi, qui par suite d'une fièvre catarrhale est forcé de garder le lit, a passé cette nuit plus tranquillement que la précédente; aujourd'hui sa fièvre est un peu moins forte.

Il y a eu hier un grand dîner à la cour au palais du *Noordeinde*.

## Conversion de la rente belge.

Voici la pétition adressée à M. Guizot, et dont nous avons parlé hier :

M. le ministre des affaires-étrangères.

Monsieur le ministre, Les soussignés, porteurs d'obligations de l'emprunt belge 1831-1832 de 100 millions 800,000 fr., ont l'honneur de vous exposer, que le projet de loi présenté aux Chambres belges pour la réduction de l'intérêt de cet emprunt, et la suppression de remboursement au pair en cas de refus des porteurs, constitue une violation manifeste du contrat en vertu duquel l'émission en a été opérée.

En effet, il est dit : Par le présent contrat, le gouvernement belge assure aux maisons contractantes et, par suite, aux porteurs des obligations partielles, la jouissance des intérêts à 5 pour 100 l'an... Le gouvernement belge assure en outre la formation d'un fonds d'amortissement annuel de 1 pour 100 du capital nominal du présent emprunt, qui devra être employé à Paris, semestre par semestre, au rachat successif des obligations partielles, comme il sera stipulé ci-après.

Il sera donc prélevé et réservé, chaque semestre, sur les revenus et biens de l'état, la somme nécessaire pour assurer non seulement le paiement exact et régulier du présent emprunt, mais encore son amortissement successif, faisant ensemble une somme de 3 millions 24,000 fr. à payer chaque année à Paris, soit 1 million 512,000 fr. par semestre; l'intérêt annuel de 5 pour 100 sur les obligations amorties devant être ajouté successivement au fonds d'amortissement, de manière que ladite somme de 3 millions 24,000 fr. soit régulièrement employée à servir les intérêts et à accroître progressivement l'amortissement du présent emprunt jusqu'à son extinction.

La nature de l'amortissement du présent emprunt jusqu'à son extinction

Le projet de loi de réduction de l'emprunt 1831-1832 est une violation flagrante des dispositions du contrat; car il dispose que le gouvernement est autorisé à effectuer le remboursement au pair des titres non encore amortis (art. 1<sup>er</sup>);

Que les porteurs de ces titres auront la faculté d'en réclamer la conversion au pair en rente 4  $\frac{1}{2}$  pour cent (art. 2);

Enfin que les porteurs qui, dans les 30 jours, n'auront pas réclamé le remboursement desdites obligations seront considérés comme ayant accepté la conversion (art. 3).

Quelle que soit l'opinion que l'on se forme sur le droit et le principe du remboursement des emprunts publics, on ne saurait assimiler l'emprunt belge 1831-1832, aux rentes dites perpétuelles, publiques ou privées, telles qu'elles sont d'ailleurs définies à l'article 1911 du Code civil. Il ne s'agit pas, en effet, d'une rente perpétuelle dans le sens de cet article 1911, mais bien d'un emprunt remboursable à époques rigoureusement déterminées par la quotité fixe et précise de l'amortissement. Le remboursement total ne pouvait être anticipé par le fait de l'éventualité prévue du rachat au dessous du pair, en même temps que la quotité et les limites assignées aux remboursements au pair se trouvaient rigoureusement déterminées par le chiffre précis de la somme affectée annuellement aux intérêts et à l'amortissement successif de l'emprunt, « jusqu'à son extinction totale par le moyen dudit amortissement progressif ».

C'est à Paris d'ailleurs que les obligations devaient être remboursées, soit par rachat, soit par tirages au pair; et cette stipulation, aussi bien que les autres, se trouve anéantie par le projet de loi.

Le gouvernement belge, réposé par l'article 1911 du Code civil, voudrait-il se prévaloir de l'article 1187 du même Code, qui porte : « Le terme est toujours présumé stipulé en faveur du débiteur, à moins qu'il ne résulte de la stipulation ou des circonstances qu'il a été aussi convenu en faveur du créancier ? » Il est de la dernière évidence que, dans le contrat de l'emprunt 1831-1832, les termes successifs de remboursement au pair ont été fixés, autant dans l'intérêt des créanciers que dans celui du débiteur; car, si d'un côté le gouvernement belge s'est réservé la faculté de rembourser au pair lorsque le cours des obligations serait au dessus du pair, il devait, d'un autre côté, dans l'intérêt des créanciers, poser des limites à l'exercice de cette faculté; et c'est bien évidemment ce qui a été fait par la fixation de la quotité de la somme annuelle applicable à ces remboursements successifs et par toutes les stipulations, si expressives et si positives, qui ont été citées plus haut.

Telle est la seule interprétation loyale du contrat de l'emprunt 1831-1832. Dans ces circonstances, les soussignés, monsieur le ministre, viennent invoquer l'appui du gouvernement français, qui ne peut laisser, sans réclamation, porter une si grave atteinte à des intérêts nationaux aussi majeurs. Le gouvernement et les Chambres belges, à la fois juge et partie dans une telle question, ne peuvent toutefois méconnaître la force des engagements contractés par la Belgique envers les capitalistes français, à une époque où le crédit qu'elle a trouvé auprès d'eux a été si important pour elle; engagements dont elle a elle-même proclamé si solennellement l'inviolabilité dans le texte même du contrat.

Les soussignés vous supplient, monsieur le ministre, de vouloir bien leur accorder votre haute intervention et de faire valoir leurs justes droits auprès du gouvernement belge.

## Chemins de fer atmosphériques.

Voici, au sujet des chemins de fer du système atmosphérique, quelques renseignements que nous trouvons répétés par la plupart des journaux anglais, et que nous reproduisons tels qu'ils se présentent dans l'*Economist*:

« Nous apprenons de la meilleure source que quelques faits de la nature la plus intéressante, touchant les chemins de fer atmosphériques, ont transpiré cette semaine.

« Nos lecteurs savent probablement que les directeurs de la longue ligne projetée entre Chester et Holyhead ont eu, il y a peu de temps, une entrevue

avec M. Robert Peel au sujet du chiffre de la somme dont le gouvernement voudrait aider l'entreprise. Les directeurs demandaient 80,000 liv. sterl. (2 millions de francs). Sir Robert Peel offrait seulement 60,000 liv. sterl. (1 million et demi). Dans une seconde entrevue qui suivit bientôt, sir Robert Peel engagea les directeurs à s'ajourner pour le moment, alléguant pour raison qu'il avait vu récemment une personne qui avait assisté avec soin aux expériences du chemin de fer atmosphérique de Kingstown à Dublin, et que le rapport qu'il en avait reçu était tel qu'il avait résolu d'examiner la question à fond; que, dans ce but, il avait envoyé sur les lieux M. Robert Stephenson, bien connu par sa vive opposition au principe atmosphérique, et qu'il attendait son rapport.

« Nous savons que M. Stephenson, et après lui un autre ingénieur, M. Bidder, dont les opinions premières étaient non moins opposées à l'adoption du principe atmosphérique, ont fait de nombreuses expériences sur les lieux, et que tous les deux ont quitté Dublin avec des opinions complètement modifiées; nous sommes convaincus, d'après la correspondance que nous avons lui de journaux, que ces deux ingénieurs feront le rapport le plus favorable. Ces faits introduisent peut-être une des modifications les plus importantes, ayant trait à la construction des chemins de fer, qui se soient produites depuis plusieurs années, surtout en ce moment où le parlement a reçu des demandes d'autorisation de nouvelles lignes, formant ensemble une étendue de plus de 900 milles (1,450 kilom.).

« Les avantages résultant de l'emploi du nouveau moteur seront : augmentation de vitesse, complète sûreté et en même temps une grande diminution dans la dépense d'exploitation, qui ne sera plus que de dix pour cent sur les recettes au lieu de quarante pour cent qui sont absorbés par l'usage des locomotives.

« Pour citer d'autres avantages, les plans inclusés peuvent être montés facilement, et une grande économie peut être faite dans la construction des lignes par la diminution des tranchées. Une inclinaison de 1 $\frac{1}{2}$  peut être montée à la vitesse de 40 milles (65 kilomètres) à l'heure. »

## Nouvelles des Etats-Unis.

Nous avons par les paquebots à voiles les *Etats-Unis* et l'*Angleterre* arrivés le premier samedi et le second lundi à Liverpool, des nouvelles de New-York jusqu'au 14 et jusqu'au 16 février.

M. Packenham, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, est arrivé aux Etats-Unis. Sa mission spéciale est relative à l'arrangement de l'affaire du territoire de l'Oregon. Les journaux, amis de la paix, tirent du caractère personnel de M. Packenham, de ses manières distinguées, de ses habitudes d'homme du monde, le plus heureux augure pour la conclusion des négociations qu'il est chargé d'ouvrir.

M. Packenham, le lendemain de son arrivée à New-York, a bord de la corvette anglaise la *Vestale*, est parti pour Washington. Les séances du congrès américain n'ont rien offert d'intéressant depuis la dernière discussion sur l'affaire de l'Oregon.

Par la voie des Etats-Unis, on a des nouvelles de la Vera-Cruz jusqu'au 5 février. Le ministre américain, général Thompson, n'avait pas encore quitté le Mexique à cette date; mais le vaisseau des Etats-Unis, le *Vindex*, l'attendait dans le port de Vera-Cruz. On attendait de jour en jour dans ce port, le nouveau ministre anglais, et on se préoccupait beaucoup de savoir s'il serait reçu avec les statuts d'usage. Le congrès mexicain a annulé les pouvoirs extraordinaires conférés à Santa-Anna par l'article 7 de l'acte de Tarabaga.

## Nouvelles des Indes anglaises.

La malle de Bombay, du 1<sup>er</sup> février, annonce la prise de Gualior, après deux combats où plus de 1,000 hommes de troupes britanniques ont été blessés ou tués, avec une perte semblable d'environ 6,000 du côté de l'ennemi. Cet arrivage ne signale aucun fait important à l'égard du Punjab, du Scinde ou de la Chine.

## Sinistres en Mer.

On écrit de Trieste, 6 février. Le steamer *Imperatore*, arrivé ici avant-hier, nous a fait part de divers accidens qui ont frappé d'autres navires dans les eaux de l'archipel.

## Recueil du Journal de La Haye. — 9 mars 1844.

### LA FLORIDE. (1)

#### XII.

#### Le mariage et les échecs.

C'était l'heure de la sieste éternelle. Autour de l'habitation le travail était suspendu; les serviteurs de toutes nuances d'épiderme dormaient au bord des banquettes, sous des tentes de verdure; les collines et les bois, embrasés par le soleil du midi, gardaient un silence de mort; pas un cri d'insecte ou d'oiseau ne portait du feuillage. La nature dormait dans le feu.

Un fraîcheur délicieuse, entretenue par les gerbes d'eau et les fontaines intérieures, régnait dans la grande salle de l'habitation. Sir Edward, après quelques heures de repos, s'habilla en dandy des tropiques, et vint rejoindre dans cette salle le capitaine Jonathen, qui jouait, faute de mieux, avec Jester, le singe favori.

L'entretien commença par les questions et réponses d'usage, après une ardente expédition pleine de périls et de fatigues; puis on descendit aux détails personnels.

« Vous êtes seuls debout, vous et moi, à cette heure, dans la maison, dit le capitaine Jonathen. Les jeunes femmes ont passé une nuit cruelle en pensant à leurs rêves; je les rassurai l'une et l'autre de mon mieux, mais je parlais à des imaginations exaltées qui n'écoutaient rien. Vraiment, je n'ai jamais trouvé mon Elmina si inquiète, elle qui a vu si souvent partir son frère Willy. J'aime Willy, mon cher neveu, autant qu'Elmina l'aime; mais si l'on me disait que Willy est bloqué par tous les animaux de notre Afrique, au pied de la crête grise, ou comparé seul à un poney, je n'aurais pas la moindre peur pour lui. Si la terre manquait à Willy; si les versifs revenaient par la cime des arbres, comme un oiseau. Je conçois les inquiétudes de Rita; elle n'a jamais vu son frère, M. Lordan de Gessin, s'aventurer en pareille chasse. Je ne conçois pas les angoisses d'Elmina. Enfin, cette fièvre de peur se calmera. Nizam, le médecin de la mai-

son, prend soin de nos jeunes et belles malades. Il leur donnera la convalescence ce soir et la santé demain; fions-nous à son art indien.

— Capitaine Jonathen, — dit sir Edward, en s'asseyant devant la lourde table d'acajou, décorée d'un échiquier, — je vous ai bien regretté ces jours-ci, aux bivouacs des mimosas et du lac. Nous aurions fait de belles parties d'échecs. De Calcutta à Lahore, j'ai joué l'an dernier, à tous les relais, avec mes porteurs de palanquin. C'était charmant; j'ai fait quatre cents lieues sans m'en apercevoir. Nous tracions soixante-quatre cases sur le sable, et nos pièces étaient des cailloux du Gange de diverses couleurs. Vous concevez ?

— Parfaitement, dit sir Edward, — mais j'ai voulu avoir, ces jours derniers, un de vos porteurs de palanquin. M'a-t-il été impossible de décider Elmina, ma nièce, à croiser un pieu avec moi. Je suis si honteux de vous dire que j'ai complètement oublié cette belle partie de M. de Labourdonnais que vous me montrâtes une fois, la veille de la chasse. Elmina, cette folle, n'a jamais voulu m'aider à la jouer.

— Ce n'est pas étonnant, capitaine Jonathen. Cette admirable partie, qui est le chef-d'œuvre de l'esprit de combinaison, et qui ne peut être signée que par Philidor, Deschappelles ou Labourdonnais, sort de la mémoire avec une grande facilité. Nous allons la jouer, capitaine Jonathen, et vous écrierez les coups au crayon.

— Ah! l'idée est excellente, sir Edward.

— Je voulais vous le proposer l'autre jour, mais vous étiez surchargé d'occupation à cause de cette chasse...

— Que le diable casse les éléphants! dit Jonathen en préparant le crayon et le papier, tandis qu'Edward disposait les pièces. Ces animaux sont sorciers. Autrefois, on les rencontrait l'un après l'autre à des distances raisonnables...

— Oui, c'était comme les éclaboussures du grand troupeau central.

— Toute juste, sir Edward!

— Et maintenant, capitaine Jonathen, les éléphants ont organisé une république fédérative, et ils chassent aux chasseurs.

fort joueur du monde, et vous m'avez défié. C'est entendu. Je commence donc le pion de ma dame blanche, deux cases — le pion opposé, deux cases, aussi — le pion du fou blanc de ma reine, deux cases — votre pion noir prend le mien — le pion de mon roi, une case — le pion de votre roi, deux cases.

— Sir Edward, voilà un beau début de partie.

— Capitaine Jonathen, le début est insignifiant; le miracle est aux neuf derniers coups, comme vous savez. Continuons... Il me semble que j'entends rugir Duke; nous remuons les pièces, et il croit que miss Elmina est ici. Quel le oreille!

— Pauvre bête! il n'a pas vu ma nièce depuis deux jours!

— Un jour de moins que moi, capitaine, je comprends sa douleur. — Le fou de mon roi blanc fait trois pas à gauche et prend votre pion noir — le pion du roi noir prend le pion de la dame blanche — le pion du roi blanc prend le pion noir — le cavalier du roi noir à deux cases devant son fou — mon cavalier de ma reine blanche à deux cases devant son fou — le fou du roi noir, à la case devant son roi — le cavalier du roi blanc à la deuxième case devant la case de son fou — le roi noir roque — le fou de la dame blanche à la deuxième case devant son roi — le pion noir du fou de la dame, une case — le pion de l'échiquier du roi blanc, une case (1).

A propos d'éléphant, capitaine Jonathen, me voilà brouillé à mort avec Jémidar. Je viens de lui rendre une visite du haut d'une croisée, à six pieds au dessus du niveau de sa trompe; je l'ai salué respectueusement, avec tous les honneurs dus à sa taille; rien n'a pu le désarmer; j'ai entendu un mugissement sourd, comme la sulfature de Naples, et pendant qu'il déracinait une énorme pierre, je me suis enfui pour ne pas être lapidé.

— Ah! sir Edward, Jémidar vous pardonnera difficilement vos deux halles. Willy m'a conté votre exploit; vous avez été héroïque, sir Edward, vous et votre ami M. de Gessin. Willy m'a parlé de vous deux avec enthousiasme. Je ne sais comment reconnaître votre double dévouement, et je n'oublierai jamais que vous vous êtes précipité au secours de mon neveu...

— Oh! capitaine Jonathen, nous n'avons fait qu'une chose fort simple: le devoir n'est pas une vertu... Puis-je espérer que nous apaiserons la colère de Jémidar?

— Ma nièce Elmina seule peut vous réconcilier avec lui.

— Quelle adorable enfant!... Croyez-vous, capitaine, que j'ai cherché partout, à la chasse, ce rocher ou ce tronc d'arbre que votre intrépidité a honoré du nom d'Elmina?

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

(1) Les joueurs indiens appellent les tours des éléphants.



Un bâtiment égyptien qui transportait à Smyrne du riz, du café, du sucre, du tin et plusieurs autres denrées, est allé échouer contre la côte de Carabournon. L'équipage s'est sauvé, le bâtiment a péri et les marchandises ont été endommagées.

Le brick anglais *Emerald*, capitaine Fleggi, allant de Londres à Constantinople, a perdu le grand mat de hune et il lui a fallu mouiller dans le port de Tchesme pour réparer son avarie. Le brick russe *Pandocrator*, capitaine Magula, a échoué à la hauteur de Gallipoli chargé de 15,000 kil. de froment de Marianople. Cinq matelots seulement ont réussi à se sauver. Le capitaine et sept autres individus se sont noyés. Une goëlette grecque ayant 21 passagers à son bord, a coulé à fond entre Patmos et Stanchio : une seule personne, dit-on, s'est échappée du péril. A Constantinople, le 24 janvier, on était fort inquiet pour les vaisseaux qui se trouvaient sur la mer Noire. Cependant le brick grec *Prométhée*, parti le 19 janvier d'Odessa, était entré dans le canal, après avoir jeté à l'eau plusieurs effets et une partie de la cargaison. Le brigantin turc *St-Nicolas*, a échoué en-est près de Varna. Le navire même était assuré à Constantinople pour 70,000 piastres. Le brick autrichien *Amo*, faisant voile de Constantinople pour Malte et Alger, a été surpris par une tempête. Le 21, à 4 heures du matin, un coup de foudre brisa le mat de misaine. Le brick autrichien *Cosacco* a échoué, en entrant dans le port de Sigri, contre l'île de Mételin, et le bâtiment russe *la Forza* s'est brisé dans le voisinage de la côte. Dans la nuit du 21 janvier, à la hauteur de l'île susdite, il a sévi un ouragan qui, grâce à sa courte durée, n'a causé aux navires qu'un dommage peu considérable.

Le brick autrichien *Veloce*, allant d'Alexandrie à Trieste, a fait eau et jeté l'ancre, le 12 janvier, dans le port de Rhodes. Il a fallu envoyer de là des gens pour aider l'équipage fatigué à pomper l'eau et pour conserver le navire autant que possible. Dans la nuit du 22 au 23 janvier, à la hauteur de Milos, échouèrent la corvette française de guerre *la Créole* et le brick autrichien *Ascrivio*, avec une cargaison de maïs, et dans le voisinage de Smyrne, divers navires anglais et autrichiens souffrirent plus ou moins d'avaries. Le brick prussien *Uranie*, capitaine Salomon, a coulé dans le golfe de Satalia; mais l'équipage s'est sauvé.

### La liberté comme en Belgique.

Tel est le titre d'un nouveau journal qui paraît depuis quelque temps en France et que nous avons mentionné dans un numéro précédent. L'*Echo du Nord* autre journal français publié à Lille, contient à ce sujet l'article suivant :

Personne, en France, n'a été dupe des déclamations du parti-prêtre en faveur de ce qu'il a appelé la liberté de l'enseignement; personne n'a été assez simple pour croire qu'il ne se proposait pas de substituer le monopole de l'enseignement clérical à l'Université.

Un journal qui a adopté la formule du parti-prêtre et s'intitule : LA LIBERTÉ COMME EN BELGIQUE se charge d'éclairer les plus incrédules. Voici ce que nous lisons dans cette feuille, qui, elle du moins, a le mérite de la franchise :

« Plusieurs journaux religieux, comme l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, l'*Espérance de Nancy*, le *Progrès de l'Ouest*, et même plusieurs de nos étudiants, ont déclaré qu'en réclamant la liberté de l'enseignement, ils ne prétendaient nullement causer la ruine de l'Université, qui continuerait au nom de l'état à entretenir les collèges publics payés du produit des impôts. C'est là certainement une grande erreur d'une école doctrinaire qui n'a point encore compris les conditions et les circonstances de la liberté proclamée par la charte, et telle qu'elle existe en Belgique. Le principe de la liberté d'enseignement doit détruire l'enseignement officiel, l'enseignement universitaire, quel qu'il soit. Quand donc les catholiques demandent cette jouissance de leurs droits nationaux et quand ils déclarent en même temps qu'ils ne veulent pas détruire l'Université actuelle, ils se trompent eux-mêmes, s'ils sont de bonne foi, mais ils ne séduisent personne. Nos adversaires savent très-bien qu'il y a guerre à mort entre la liberté et toute université de l'état, entre le principe d'enseignement libre pour tous les citoyens et ce droit partagé avec l'état. C'est donc ici un jeu de dupes que de vouloir admettre l'état, qui n'est chargé que de l'ordre public, à exploiter en commun ce qui ne lui appartient pas d'après le pacte fondamental. Avec la liberté d'enseignement il n'y a plus d'Université de l'état. La cessation du monopole entraîne la mort de l'Université actuelle. »

Ceci, ajoute l'*Echo du Nord*, comme on le voit, est très-franc, très-clair et très-net. En demandant la liberté de l'enseignement, le parti ultramontain n'admet pas de concurrence possible de la part de l'état, et il est assuré, à l'aide de l'influence dont il dispose, de positions et de richesses qu'il s'est acquises, d'annuler partout la concurrence des particuliers. Qu'on lui accorde donc, comme il l'exige, la liberté comme en Belgique, et la France retombe sous le joug abrutissant des Jésuites, des

dominicains, des capucins, et cinquante années de progrès et de révolution seront bientôt effacées de notre histoire.

### Affaires de France.

Le *Journal des Débats* combat avec beaucoup d'esprit dans l'article suivant, les assertions de l'opposition, qui prétend que c'est elle qui empêche le gouvernement de précipiter la France dans les hasards de la guerre :

Nous ne nous trompons pas en disant à l'avance que lord Aberdeen serait dénoncé comme le compère de M. Guizot, et que les explications données dans le parlement anglais seraient représentées comme un acte de la grande comédie jouée, dit-on, à la face des deux pays. Le *Constitutionnel* n'y manque pas; il commente à sa façon cette nouvelle scène; il trouve même que la comédie est habilement jouée. Il n'y a qu'une chose qui choque le journal de M. Thiers; c'est que lord Aberdeen parle d'un prétendu parti de la guerre qu'il imagine exister en France. Où donc le ministre anglais a-t-il pris une pareille idée? L'Angleterre est bien à plaindre vraiment d'avoir des hommes d'état si mal renseignés! Où donc est le parti de la guerre? qui a osé parler de cet être abstrait et introuvable? La guerre! mais personne ne la veut en France. Ceux que lord Aberdeen accuse sont les plus zélés partisans de la paix. Ils l'entendent à leur façon; c'est vrai; mais chacun à sa manière de voir en ce monde; et si tout chemin mène à Rome, toute politique mène aussi bien à la paix. Il est donc bien entendu que tout le monde veut la paix; nous sommes bien aises de le savoir. Nous savons bien qu'une très-grande majorité dans la chambre, et une immense majorité dans le pays, la voulaient; mais si au lieu de la majorité, il y a l'unanimité, c'est mieux encore, et nous constatons volontiers ces bonnes dispositions.

Toutefois le journal de M. Thiers se ravise. Oui, il y a en France un parti de la guerre; il y a un parti qui, si M. Thiers et la gauche ne l'arrêtaient, précipiterait le pays dans tous les hasards des batailles; il y a des hommes que l'opposition a toutes les peines du monde à retenir sur la pente funeste où ils entraînent le gouvernement et les chambres. Ce parti, qui le croirait? c'est le parti conservateur; ces hommes, ce sont les ministres du 29 octobre. L'Angleterre ne s'en doutait pas de cela; la France, à ce qu'il paraît, ne s'en doutait pas davantage. C'est une découverte dont tout l'honneur revient au *Constitutionnel*! On avait cru jusqu'à présent que si, depuis quatre ans, la paix était rétablie en Europe, la sécurité affermie, la prospérité restaurée, on avait cru que la politique conservatrice dont M. Guizot est l'éloquent organe et était pour quelque chose. Erreur. Erreur : c'est M. Thiers, c'est la gauche qui maintiennent la paix. C'est à eux, c'est à « l'intelligente et loyale » opposition qui s'est produite avec tant d'éclat dans la chambre que l'Europe doit le calme et la sécurité dont elle jouit aujourd'hui. Si, par exemple, nous n'avons pas encore la guerre avec l'Angleterre, c'est, soyez-en sûrs, parce que l'opposition renouvelle chaque année ses déclamations contre l'ambition, contre le mauvais foi, contre la perfidie du gouvernement anglais. C'est là seulement ce qui sauve la paix; et pour peu qu'on eût laissé faire M. Guizot, pour peu que l'intelligente et loyale opposition eût montré un peu moins d'intelligence et de loyauté, il y a longtemps que les deux pays en seraient aux coups de canon. Le raisonnement n'est peut-être pas fort logique; mais il n'en est que plus digne du *Constitutionnel*. De cette façon, si vous voulez avoir la guerre, prenez un ministère pacifique et conservateur, un ministère qui fasse quelques cas de sa parole et de ses engagements, qui veuille sincèrement tenir la foi qu'il a promise, exécuter les traités qu'il a signés. Si, au contraire, vous voulez fermement la paix, prenez un ministère belliqueux qui se jette étourdiment dans toutes les aventures, qui n'ait à son service qu'une politique sans principes et sans scrupules; prenez, par exemple, le ministère du 1<sup>er</sup> mars. Pauvre ministère! comme il a été colonniel comme on l'a méconnu! comme il nous menait droit à la paix perpétuelle! Comme l'Europe était tranquille alors, et heureuse, et pleine de sécurité! Sans doute, on armait des flottes, on faisait des levées de 100,000 hommes, on décorait par ordonnance les fortifications; l'émeute reparaisait dans les rues avec ses hymnes sanguinaires; les mauvais jours de la guerre universelle à l'extérieur et de la révolution à l'intérieur semblaient près de renaître! Qu'est-ce que cela? C'était pour la plus grande gloire de la paix; c'était un moyen nouveau et infailible, nous devons le croire, de se maintenir en bonnes relations avec tout le monde. Quel dommage que cet innocent ministère n'ait pas duré plus longtemps, qu'on ne l'ait pas laissé pousser jusqu'au bout son expé-

rience! il aurait réalisé le rêve de l'abbé de Saint-Pierre, reuserment que, même dans l'opposition, il continuera son heureusement qu'il veille sur cette paix précieuse que le

« retient les deux cabinets sur la mauvaise pente où ils sont allés. » Où en serait la paix du monde, grand Dieu! si elle était remise aux mains de M. Guizot et de lord Aberdeen? si l'intelligente et loyale opposition n'était pas là pour la préserver de toute atteinte? Par malheur, cet honnête parti de la paix, chaque jour du terron, chaque jour un nouveau triomphe, ministère compromet le fruit de ses efforts; le dernier vote de la majorité a scellé plus fortement que jamais la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre, il est évident qu'il n'y a plus de ressource, et qu'il ne nous reste plus qu'à nous préparer à une guerre inévitable.

Cependant, pour parler sérieusement, si le *Constitutionnel* doutait qu'il y eût en France un parti de la guerre, nous l'engagerions à lire le journal du parti radical. C'est là qu'il verra l'explosion de la rage et du désappointement du parti, heureusement peu nombreux, qui espérait avoir enfin trouvé une occasion de conflit, et qui a été encore une fois déçu dans son tente. Personne en France, dites-vous, ne veut la guerre; mais que signifient donc des paroles comme celles-ci : « Malgré les efforts des sophistes et des philanthropes, entre l'Angleterre et la France s'est levée une de ces haines qui ne s'éteint que dans des torrents de sang... ou la France disparaît au milieu des nations, ou bien l'Angleterre expiera cruellement les crimes qu'elle a commis contre nous. » Voilà le vrai langage de la guerre; voilà son cri sauvage! Voilà l'écho des vives passions révolutionnaires que l'on réveille et que l'on encourage par d'absurdes déclamations! Est-ce encore une manière de cultiver la paix et la bonne harmonie entre les peuples? Non; le paradoxe, cette fois, serait trop violent. Ces subtilités sont bonnes pour les sophistes et les philanthropes. Non; ce qui, du moins, est sincère; il veut la guerre, il veut des torrents de sang, c'est son mot; il le dit dans des termes dignes d'un autre âge, d'une autre civilisation, ou plutôt, dignes des temps barbares; mais du moins il parle clairement.

Un journal ministériel, le *Globe*, contient l'article suivant sur la réélection des législatifs : Nous étions, pour notre compte, très-médiocrement préoccupé de ce résultat. Que les députés légitimistes fussent réélus ou non, cela nous était indifférent; nous aurions même vu avec regret, M. Berryer éloigné de la chambre; les hommes de son talent ont leur place naturelle et puis, il les importe au parti conservateur que la position éminente de ses adversaires donne une haute signification aux victoires qu'il remporte sur eux. Vaincre une opinion représentée par M. de Larcy ou par M. Corne, cela ne prouverait pas grand chose; mais vaincre une opinion représentée par M. Berryer et par M. Barrot cela prouve beaucoup. Il est évident que la réélection de députés légitimistes ne change rien à leur situation politique, la condamnation portée par la chambre contre la manifestation à laquelle ils s'étaient associés reste avec toute sa gravité et avec toute sa solennité; les électeurs de Doullens, de Montpellier, de Toulouse et de Marseille ne l'ont point effacée des procès-verbaux du parlement, des colonnes du *Moniteur* ou de la mémoire publique. Nous n'avons même jamais compris l'acte puéril, dépourvu de bon sens et de logique, par lequel cinq députés légitimistes ont cru devoir se séparer d'une chambre dans laquelle ils griffaient de rentrer, et dans laquelle ils retrouvaient milieu de l'indifférence publique. La flétrissure qui motivait leur démission est maintenue; s'ils trouvaient qu'elle rendait leur présence à la chambre inconciliable avec leur honneur, ils devraient naturellement s'en tenir éloignés tant qu'elle ne serait pas effacée par un vote de réhabilitation. Ainsi ou les députés légitimistes commettaient un enfantillage en s'en allant, ou ils commettaient un enfantillage en rentrant. Si la flétrissure les atteignait, il y a six semaines, elle les atteindrait pareillement et au même degré aujourd'hui; car il n'est pas au pouvoir de la majorité des électeurs inscrits dans cinq collèges, d'effacer une décision de la chambre des députés. D'ailleurs, ces députés rentrent à-peu-près tous avec moins de suffrages qu'ils n'en avaient obtenus aux élections précédentes.

### Bourse d'Amsterdam, du 7 mars.

L'aspect était aujourd'hui plus favorable en intégrales et quelques schémas importants au comptant et à terme qui se sont effectués dans ces fonds.

gravé le nom de sa fille au pied de la crête grise, dans l'ancien domaine des éléphants.

— J'espère bien y graver mon nom aussi, quelque jour : — Le cavalier de la dame noire à la case devant sa dame — le fou du roi blanc recule à la troisième case devant la case du cavalier de sa reine — le cavalier de la dame noire à sa troisième case devant la signa — le roi blanc réjouit — le cavalier du roi noir à la quatrième case devant sa reine — le pion de l'éléphant de la dame blanche, deux cases — le pion de l'éléphant de la dame noire, deux cases. — Capitaine Jonathen, je fais une réflexion : miss Elmira doit être furieuse contre moi; j'ai blessé son Jémidar.

— Miss Elmira est juste; elle vous est au contraire, fort reconnaissante de votre intention; vous avez blessé Jémidar, mais pour sauver Willy.

— Miss Elmira est donc une personne accomplie, capitaine Jonathen; heureux celui qui elle honorerait de son amitié!

— Pauvre nièce! quels amis peut-elle trouver dans ce désert!... Vous-même, sir Edward, habitué, comme vous êtes, à la vie des voyages, pourrez-vous vous résigner à vivre quelques mois encore avec notre famille?...

— Capitaine Jonathen, mes intentions sont difficiles à deviner, lorsque je les garde pour moi... Il y a des sentiments que j'aime à nourrir au fond de mon âme, et je suis d'une timidité d'enfant pour les exposer au grand jour. Mon caractère est ainsi fait. Par exemple, si j'avais à demander en mariage une jeune demoiselle à son père, à son frère ou à son oncle, j'attendrais, pour formuler ma demande, qu'on la devinât. — Le cavalier du roi blanc à la cinquième case devant la case royale; à gauche et non pas à droite — le fou de la dame noire à la troisième case, devant la case royale — le fou du roi blanc recule à la case devant la case où était le fou de sa reine — le pion noir du fou du roi, deux cases — la dame blanche à la case devant la case royale — le pion noir du fou du roi, une case — le fou blanc de la dame, menacé par ce pion, recule d'une case — la dame noire sur la case royale — l'éléphant de la dame blanche sur la case royale — le fou de la dame noire recule d'une case, et se place devant l'éléphant. — Capitaine Jonathen, maintenant criez au miracle, et dites comme ce grand bonze : *Visehnow s'est incarné, une onzième fois, en Labourdonnais!* Voici le coup décisif. Arrivé à cette phase de la partie, Labourdonnais inclina sa tête immense sur l'échiquier, et la reine, tout de suite, il promena sur l'assemblée ses yeux à demi-fermés, deux étincelles, de malice et de génie. Les amis dirent : Quelque chose de grand va s'accomplir. Pourtant, ce début n'annonçait rien de merveilleux. Toutes les pièces étaient debout. Quatre pions seuls avaient succombé au gambit. Labourdonnais place sa reine blanche à la quatrième case devant la case royale, l'adversaire avance d'une case le pion noir du cavalier de sa; Labour-

donnais prend avec son fou de la reine blanche le pion noir du fou du roi noir, l'adversaire prend ce fou blanc avec son cavalier, et Labourdonnais comprime un état de rire, et agitant ses deux coudes sur la table, dit avec une intonation nasillarde nonchalante, il y a un mat après neuf coups.

— C'est effrayant! sir Edward.

— Notez bien que ces neuf coups en représentent dix-huit, parce qu'il faut compter ceux de l'adversaire.

— Cela confond l'esprit! Oui, sir Edward, le bonze avait raison.

— Le même bonze, capitaine Jonathen, a fait un livre de commentaires sur les neuf coups qui nous restent à annoter. Ce sera désormais l'unique volupé de sa vie. Avec ces neuf coups, le sage indien passe dans les délices les heures que lui laisse le culte du Dieu-Bleu.

— Et vous connaissez ce livre de comment fait-il, sir Edward?

— Si je le connais! j'ai fait un autre livre sur ce livre-là. Dès que l'ennemi me prend, je m'organise un échiquier, et je médite sur ses neuf coups; c'est une mine inépuisable. Il n'y a pas de problème d'algèbre plus amusant. La veille de la chasse, vous êtes en grand souci; nous avions hâte d'en finir avec cette partie, et je n'ai pas eu le temps de vous entretenir des merveilles de ce mat fabuleux. Aujourd'hui je répare mon omission. Figurez-vous qu'à chaque coup, Labourdonnais force le jeu de son adversaire, et que, vers la fin, les noirs ne voient que des mats autour d'eux, de quelque côté qu'ils se retournent. Votre visage s'épanouit de bonheur, capitaine Jonathen. Eh! mon Dieu! si cela vous plaît, nous passerons notre vie avec ce mat comme le bonze; les trois quarts des hommes n'ont pas des hochets aussi amusants. Ce bonze est le plus sage fou de l'univers.

— Oh! je conçois très-bien, sir Edward, cette folie; je suis vieux, et j'ai passé ma jeunesse à voir des fous en Amérique. Mais vous, sir Edward, vous êtes trop jeune encore pour sacrifier tous vos loisirs à un caprice d'échiquier...

— Vous ne me connaissez pas, capitaine Jonathen; je suis un homme d'habitude et de monotonie...

— Vous, sir Edward! vous, l'habitant de l'univers! vous, qui vous êtes nommé vous-même l'inspecteur des nations, et le Chrétien-errant!

— C'est que je cherche une habitude; capitaine Jonathen. Laissez-moi trouver mon habitude, et vous verrez si je ne donne pas ma démission d'inspecteur des peuples.

— Aimez-vous le mariage, sir Edward?

— Non, mais je suis sûr que je l'aimerais.

— Sir Edward, vous achevez vos phrases, ordinairement, lorsque vous les commencez.

— Lorsque je vois d'échouer après une phrase, j'attends qu'un ami officieux l'achève pour moi. Attention à la merveille, capitaine Jonathen! La reine blanche enlève cet insolent cavalier noir, tombé à son côté. Imaginez alors la somme de joie qui éclata dans le cœur de l'adversaire de Labourdonnais. Cet adversaire avait entendu la menace du mat en neuf coups; il tendit un piège à Labourdonnais avec son cavalier noir; cette dernière pièce prise par la reine, le piège avait réussi; il triomphait donc. En effet, comme vous allez voir, les apparences étaient pour lui; il remua son fou, celui qui était devant sa tour roquée, et il le place à la quatrième case du fou de la reine blanche, de manière qu'il donne un double échec, par son fou à l'éléphant blanc, par sa tour à la dame blanche et à l'éléphant noir.

— Mais ce coup est magnifique, sir Edward! Les blancs perdent la reine et l'éléphant. J'ai oublié de vous dire que Labourdonnais se tira de ce mauvais pas, et qu'il remua son cavalier noir, et donna échec au roi.

— Capitaine, ce mauvais pas fit sourire Labourdonnais. Le grand bonze donna une maligne expression de bonhomie à sa figure; il remua sa dame blanche et la place à la troisième case, devant la case où était l'éléphant noir avant de roquer. — Aussitôt le fou noir triompha, et prend l'éléphant blanc. Les amis de l'adversaire se félicitent et se serrant les mains. Les amis de Labourdonnais de l'échiquier baissent la tête. Labourdonnais continue à sourire. Non-seulement il ne prend pas le fou noir, avec son éléphant, mais il prend avec son fou blanc le pion noir du cavalier du roi — lequel fou blanc est pris par le pion noir de l'éléphant. Pour le coup, on croit que Labourdonnais a perdu la partie et la tête. Nouveau sourire malin. Le Philidor moderne prend ce pion noir avec son cavalier. — Le cavalier noir se pose sur la case du pion noir — la dame blanche donne échec au roi en se posant sur la case vide de l'éléphant du roi noir. — Le roi noir menacé, se pose devant son éléphant. — La dame blanche recule d'une case, et donne échec — le roi noir n'a qu'une case, et s'y pose — le cavalier blanc se replie à deux cases devant le roi noir — le fou noir, oublié entre le roi et l'éléphant blanc, veut se sacrifier, en donnant échec à la dame blanche, à la troisième case devant la case ordinaire de cette dame.

— L'éléphant blanc franchit cinq cases, devant le roi noir — la reine n'a qu'une case, et s'y pose. — La dame blanche recule d'une case, et donne échec au roi noir. — Le roi noir se pose à la quatrième case de son fou — le pion blanc immobile, dans le mat, devant son roi, franchit deux cases, et donne échec au mat!

— Hourra! pour Labourdonnais! s'écria le vieux Jonathen. Cela finit honneur à l'homme; jamais un éléphant ne trouvera ces autres coups. Laissez-moi vous serrer les mains, sir Edward; il ne fallait pas moins de deux démonstrations pour me faire juger cette incroyable partie. Nous la jouerons tous les jours maintenant. Vous m'avez rajeuni d'un demi-siècle, sir Edward, et pour vous récompenser, je veux être l'ami officieux qui achève les phrases que



Les espagnols étaient un peu plus calmes. Les portugais se soutiennent. Les colombiens sont recherchés en Espagne. Cours de l'argent : prêt à garantie 2 1/2 % ; prof. 3 1/2 % ; escompte 2 1/2 %.

### EXTERIEUR

#### TURQUIE

On écrit des frontières de la Turquie, 21 février : M. de Dasch, consul-général de Russie, est à la veille de quitter Jassy. Il est parvenu à comprimer momentanément l'anarchie qui a régné dans l'assemblée générale, ainsi que l'irritation des regards ; il a également assuré l'élection de l'évêque de Romano en qualité de métropolitain de la Moldavie.

#### EGYPTE

Le 30 janvier. Aujourd'hui est entré pour la première fois dans notre port un navire allemand. Le schooner *Alf*, commandant Prassien, avait quitté Brème le 6 juillet 1843 ; il s'était dirigé vers la mer Noire, puis avait doublé le Cap, et de là s'était dirigé vers la mer Rouge, pour aller au secours de nos vaisseaux marchands anglais et d'un seul navire hollandais qui venait de Suez.

#### RUSSIE

Le 25 janvier. Le 25 janvier, a eu lieu la bénédiction des troupes qui devaient partir ce jour-là même pour le Caucase. Le général en chef veut en finir une bonne fois avec la guerre de Circassie. L'effectif de l'armée d'opération sera porté à 200,000 hommes.

#### ANGLETERRE

Le 25 janvier. Le 25 janvier, a eu lieu la bénédiction des troupes qui devaient partir ce jour-là même pour le Caucase. Le général en chef veut en finir une bonne fois avec la guerre de Circassie. L'effectif de l'armée d'opération sera porté à 200,000 hommes.

#### ESPAGNE

Madrid, 29 février. Des correspondances de Bilbao annoncent que l'autorité instruit avec beaucoup d'activité l'affaire de la conspiration de Séville. S'il en faut croire la dernière dépêche du général Cordova, commandant les forces devant Carthagène, la mésintelligence est parvenue à un point tel que l'arrivée de la reine-veuve Isabelle pour faire leur soumission.

#### ITALIE

Naples, le 24 février. On apprend que notre gouvernement a envoyé des instructions à son ambassadeur à Tunis relativement au conflit entre la cour de Sardaigne et le bey de Tunis. On dit que l'ambassadeur napolitain est chargé d'aplanir ce différend, et en cas de non réussite, il doit déclarer au bey, que la cour de Naples soutiendra la cause du gouvernement sarde. Une autre correspondance dit qu'on a l'intention d'envoyer une ambassade extraordinaire à Tunis qui doit s'occuper de cette affaire et qui doit en même temps demander satisfaction des offenses dont les différends sujets napolitains ont été l'objet dans la régence de Tunis.

#### PROCES

On dit que tous les détenus politiques sur lesquels on informe à Ancône, seront amenés ici, où l'on doit instruire leur procès. On donne pour cause à cette mesure le secrétaire qui s'y est commis sur la personne du juge criminel, dont personne depuis lors ne veut prendre la charge.

#### RUSSIE

Le 25 janvier. Le 25 janvier, a eu lieu la bénédiction des troupes qui devaient partir ce jour-là même pour le Caucase. Le général en chef veut en finir une bonne fois avec la guerre de Circassie. L'effectif de l'armée d'opération sera porté à 200,000 hommes.

#### ANGLETERRE

Le 25 janvier. Le 25 janvier, a eu lieu la bénédiction des troupes qui devaient partir ce jour-là même pour le Caucase. Le général en chef veut en finir une bonne fois avec la guerre de Circassie. L'effectif de l'armée d'opération sera porté à 200,000 hommes.

dévouement inépuisable à la cause de don Carlos, a quitté Vienne et s'est rendu en France.

Parmi les personnes qui sont mortes ces jours-ci, on remarque la veuve fort âgée de M. le maître d'artillerie comte Wallis, dont la renommée date de la période napoléonienne.

Des nouvelles arrivées dans ce moment de Goritz mandent que l'état du duc d'Angoulême a tellement empiré, qu'on n'a plus aucun espoir de conserver ses jours.

On écrit de la même ville le 20 février : M. le ministre de l'intérieur, comte de Kolowratz, vient d'adresser à l'empereur un rapport où il réclame, en faveur des auteurs dramatiques autrichiens, des encouragemens et des récompenses qui les engagent à travailler pour la scène nationale.

Les conclusions de ce rapport tendent notamment à ce qui suit : 1° Que les entrepreneurs des théâtres soient tenus de payer aux auteurs des pièces qui ont réussi à la représentation, des droits d'auteur comme en France ; 2° que l'état accorde aux plus célèbres poètes dramatiques des appointemens d'honneur (Ehrensold,) et qu'en général il leur décerne les distinctions qu'obtiennent tous les citoyens qui ont rendu des services signalés à leur pays et à la nation.

Pressbourg, le 24 février. Une adresse couverte de plus de 1600 signatures a été adressée au roi par la nation croate contre le rescrit royal relatif à la langue hongroise. La diète, de son côté, se plaint dans un projet d'adresse que la résolution concernant la question de la langue laisse encore beaucoup à désirer aux Hongrois.

On mande de Vienne que la démission offerte par le Ban de Croatie n'a pas été acceptée par S. M. l'empereur.

Une somme annuelle de 7,200 fl. de Vienne a été allouée en guise de subvention au théâtre national de Pesth. On a également résolu de créer une école nationale polytechnique.

London, 5 mars. La reine a tenu hier à trois heures, au palais de Buckingham, un conseil privé auquel ont assisté le prince Albert, le duc de Wellington, les principaux membres du cabinet et les grands officiers de la couronne. A l'issue du conseil, la reine a reçu en audience particulière lord Warncliffe et sir Robert Peel.

On a expédié hier du département des colonies des dépêches pour les gouverneurs des colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

C'est le contre-amiral sir George Seymour, un des lords de l'amirauté, qui doit remplacer le contre-amiral Thomas, dans le commandement de nos forces navales dans l'Océan pacifique. On dit qu'il arborera son pavillon sur un vaisseau de ligne et non point sur une frégate.

Le banquet annuel de la Compagnie russe a eu lieu. Sir Robert Peel présent à ce banquet, a répondu au baron Brunnow, ambassadeur de Russie, en portant ce toast : *À l'amitié perpétuelle entre l'Angleterre et la Russie.*

A la chambre des communes, sir Robert Peel et sir James Graham, interpellés par des membres de l'opposition, ont annoncé la prochaine présentation de divers projets de bills tendant à améliorer la situation de l'Irlande, projets déjà annoncés dans le discours de la couronne.

L'ordre du jour appelle la formation de la chambre en comité des subsides pour l'examen du budget de l'armée. M. Sparrow-Crawford a présenté l'amendement tendant à prouver que le nombre considérable de troupes qui sont aujourd'hui sur pied, dans le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est contraire aux principes de la constitution et dangereux pour les libertés publiques. Cet amendement, appuyé par le docteur Bowring et M. Fielden, est rejeté par 87 voix contre 8.

Sir Henry Hardinge, ministre de la guerre, présente ensuite le budget qui comprend 100,295 hommes, sans compter les troupes au service de la compagnie des Indes dont le chiffre est de 24,000 hommes. Le montant total des dépenses de ce budget est de 5,984,000 liv., dont un million à la charge de la compagnie des Indes.

M. Williams propose une réduction de 20,000 hommes. Il dit à l'appui de cet amendement, que la guerre de Chine et celle de l'Afghanistan étant terminées, il est inutile de garder sous les armes un si grand nombre de troupes. Après une courte discussion, l'amendement de M. Williams est rejeté par 114 voix contre 12 et la chambre vote les chiffres demandés par sir Henry Hardinge.

Le 25 février. On suit ici avec grande attention les dernières nouvelles d'Espagne. Il est certain en tout cas que la question de la reconnaissance de la reine Isabelle par notre cour est encore ajournée, quoique S. M. le roi des Deux-Siciles la lui ait de son côté notifiée. En attendant, dès que Naples eut déclaré reconnaître la reine Isabelle, M. de Villafranca, qui montre un

devoir d'humanité d'enfant n'achève pas. Sir Edward, je suis tout Willy m'a fait l'aveu de ses fautes ; vous avez été jugé en faveur de son système. J'ai pensé que Dieu avait donné à certains hommes la mission de visiter le globe pour secourir et consoler leurs semblables, noirs, blancs ou jaunes, et que j'avais l'honneur d'appartenir à cette classe d'être privilégiés qui marchent impunément à travers les tempêtes, les batailles, les dangers, les privations et les incertitudes, pour accomplir leur mission.

Edward, mon fils, dit le patriarche du désert d'une voix émue, — une mission comme celle que vous remplissez, avec tant de dévouement modeste, doit avoir un terme. Songez un peu à vous, et soyez heureux. Votre fortune est, autour de ce domaine, cette terre sans limite vous appartenant un jour ; c'est la dot de votre nièce Elmina. La terre est une mine de charbon, le premier vaisseau qui jettera l'ancre dans la baie d'Agos ; je vous accompagnerai jusqu'à la colonie anglaise la plus voisine ; nous ferons tenir votre mariage, et nous rentrerons ensuite dans notre habitation, où vous reprendrez l'habitude du bonheur.

Sir Edward exprimait sa reconnaissance en termes assez énergiques, lorsque Willy et Loredan entrèrent dans la grande salle. Les deux jeunes gens venaient d'avoir un court entretien ; l'un est facile de supposer le sens par la dernière phrase de Willy.

Mon cher monsieur de Gessin, dit Willy, j'ai répété de compter sur ma parole. Soyez sans crainte, et restez, car moi-même, qui semblerais en doute à vaincre.

Willy aborda son oncle Jonathan pour prendre congé de lui. Mon absence ne sera pas longue, dit-il ; je vais faire une visite à mes amis, nos voisins, les sauvages du lac des Makidas ; ils ne nous ont pas fait défaut dans notre malheureuse chasse, et j'espère bien prendre ma revanche avec eux.

Mon cher Willy, dit Jonathan mon expérience doit imposer silence à la vôtre. La chasse à l'ivoire est perdue ; il faudra bien des années pour rentrer

dans nos privilèges de chasseurs. Ainsi, ne songez pas aux revanche. De mon vivant, on ne verra plus une nouvelle expédition vers le Nord ; je ne l'autoriserai jamais. Cependant, mon chat Willy, j'approuve votre projet de visite à nos bons et utiles voisins ; vous ne sauriez trop vous hâter de leur parler quelques présens de leur goût, en les remerciant du danger sérieux qu'ils nous ont rendu. Ne vous donnez pas de colle, sir Edward, il y a un grand bonheur à souffrir ; nous voudrions bien vous voir, et nous sommes si quelquefois avec ces sauvages. Nous sommes si contents de vous, et nous devons nous en louer, surtout.

Mlle je ne m'étonne de rien, moi, capitaine Jonathan. Bien au contraire, j'approuve cette manière fraternelle de vivre avec des voisins, quoiqu'ils soient noirs. Ne sommes-nous pas noirs à leurs yeux, nous aussi, puisque nous sommes blancs ? J'abonde tellement dans vos idées, que j'ai, moi aussi, un devoir à remplir envers ces braves gens, qui m'ont obligé, malgré ma couleur. Je ne laisserai pas partir Willy seul ; je l'accompagnerai. Capitaine Jonathan, je vous laisse mon ami Loredan de Gessin, et la fameuse parole d'ivoire. A notre retour, nous trouverons nos filles et jeunes sœurs tout fait rétablies par les soins du docteur Nizam. Willy, le royaume des Makidas est-il bien désigné ?

Je monterai Spark, vous monterez Dandy, et en moins d'une heure nous arriverons.

M'acceptez-vous pour compagnon ?

De tout mon cœur, sir Edward ; je vous dois une revanche au midi, de la journée espagnole que je vous ai donnée au nord. Ceci est un secret à nous deux.

Loredan, depuis son entrée avait mis sur son pâle visage un sourire d'emprunt qui ne se mariait pas avec la sombre expression de ses yeux.

Mon frère sera bien prêt, dit Edward ; ou logerons-nous, Willy ?

Apprenez au roi le bonjour.

Mon frère, dit Edward est infatigable ; dit Loredan, avec un mouvement convulsif de la gorge gâtée.

Je me réposerai à cheval, dit Edward en serrant les mains de Jonathan, avec un pantomime expressive qui signifiait : je vous reconnais le mérite de votre mariage et mon retour.

Je ne m'informe de la santé d'Elmina et de votre santé, monsieur de Gessin, dit Jonathan. Et vous, mes amis, adieu, et à bientôt.

Quelques instans après, Loredan était seul dans la grande salle ; son sourire d'emprunt s'éteignit ; il donna un regard mélancolique à un frottoir de crêpe nankin, laissé entre les James d'une paroisienne, et décollant une natte sur le parquet entre deux fontaines, il en fit son lit et se coucha de repos, mais ce fut le lit de méditation.

Le lendemain elle rentre chez moi. Ordinairement, j'échoue aux portes de l'é-

LIVERPOOL, le 4 mars. Nous avons eu aujourd'hui un marché au coton fort lourd ; il s'y est fait peu d'affaires. Cependant nous n'avons à signaler aucune baisse sensible dans les prix. Les Amériques de 6 1/2 à 6 1/4 sont stationnaires. Il s'est vendu 2,000 balles dont 70 Egyptes à 7 1/2 d., et 30 à 40 Georgies de 13 à 13 1/4 d.

### ITALIE

NAPLES, le 24 février. On apprend que notre gouvernement a envoyé des instructions à son ambassadeur à Tunis relativement au conflit entre la cour de Sardaigne et le bey de Tunis. On dit que l'ambassadeur napolitain est chargé d'aplanir ce différend, et en cas de non réussite, il doit déclarer au bey, que la cour de Naples soutiendra la cause du gouvernement sarde. Une autre correspondance dit qu'on a l'intention d'envoyer une ambassade extraordinaire à Tunis qui doit s'occuper de cette affaire et qui doit en même temps demander satisfaction des offenses dont les différends sujets napolitains ont été l'objet dans la régence de Tunis. Le droit de s'immiscer ainsi dans les affaires de la cour de Sardaigne est accordé au gouvernement des Deux-Siciles en vertu d'un traité conclu à cet effet.

Rome, 24 février. Le secrétaire d'état cardinal Lambruschini, attaqué dans ces derniers temps d'un malaise qui nécessita quelques saignées, est maintenant rétabli à tel point qu'il préside en personne à toutes les affaires de sa charge importante.

On dit que tous les détenus politiques sur lesquels on informe à Ancône, seront amenés ici, où l'on doit instruire leur procès. On donne pour cause à cette mesure le secrétaire qui s'y est commis sur la personne du juge criminel, dont personne depuis lors ne veut prendre la charge.

A Bologne, où les inculpés des derniers évènements sont répartis en trois catégories, l'arrêt est prononcé sur les détenus les moins incriminés ; ils ont été condamnés à une ou plusieurs années de prison. On pense qu'il sera fait grâce à plusieurs d'entre eux, qui paraissent n'avoir été que dupes. Un châtement plus grave menace les deux autres catégories, si la clémence du pape n'intervient en leur faveur.

L'inquisition a mis les écrits suivans à l'index et les a par conséquent défendus pour toute la chrétienté catholique romaine :

- 1° *Arnaldo da Brescia, Tragedia di Gio. Batt. Niccolini.*
- 2° *Note di A. Bianchi-Giovini alla sua versione dal tedesco della Istoria Critica della Chiesa greco-moderna e della Chiesa russa, accompagnata da speciali considerazioni sopra la loro costituzione nella forma di un Sinodo permanente, di Ermanno Giuseppe Schmidt, parroco cattolico a Grosswallstadt presso di Asciaffenburg.*
- 3° *Abregé de l'Histoire de l'Eglise chrétienne, à l'usage des écoles normales et des gymnases catholiques, Suivi d'un Abregé de l'archéologie ecclésiastique. Par A. Sartori, curé à Rohrbach, près de Heidelberg.*

### ESPAGNE

MADRID, 29 février. Des correspondances de Bilbao annoncent que l'autorité instruit avec beaucoup d'activité l'affaire de la conspiration de Séville.

S'il en faut croire la dernière dépêche du général Cordova, commandant les forces devant Carthagène, la mésintelligence est parvenue à un point tel que l'arrivée de la reine-veuve Isabelle pour faire leur soumission.

On dit que le général Pina, ministre de la guerre, a pris le commandement de l'expédition qui devra aller venger la mort des derniers méfaits du gouvernement de Maroc. Cette expédition se prépare, à ce qu'on assure, avec activité et sur une large échelle.

On écrit de Victoria, le 27 : Hier, je vous ai fait part des événemens de Bilbao, des arrestations qui ont eu lieu dans cette ville, et vous ai donné d'autres détails. Aujourd'hui je vous les confirme et vous annonce, en outre, que la conspiration a été dévoilée par deux commandans qui se sont présentés spontanément aux autorités et leur ont appris, de point en point, tout ce qu'ils tenaient des révoltés eux-mêmes qui croyaient pouvoir compter sur eux. Le gouvernement ne doit pas négliger de récompenser ces conducteurs.

Hier au soir, un corps de cavalerie est parti de notre ville pour Bilbao ; aujourd'hui, le capitaine-général D. Bartolomé Amor part aussi pour cette dernière ville, par suite des événemens qui se sont passés dans cette localité. On a trouvé dans les papiers d'un des curés arrêtés, que l'on croit être M. Bilbao, des documens de la plus haute importance et qui le compromettent

deuxième page

vous l'avez dit, dit Edward, je suis tout Willy m'a fait l'aveu de ses fautes ; vous avez été jugé en faveur de son système. J'ai pensé que Dieu avait donné à certains hommes la mission de visiter le globe pour secourir et consoler leurs semblables, noirs, blancs ou jaunes, et que j'avais l'honneur d'appartenir à cette classe d'être privilégiés qui marchent impunément à travers les tempêtes, les batailles, les dangers, les privations et les incertitudes, pour accomplir leur mission.

Edward, mon fils, dit le patriarche du désert d'une voix émue, — une mission comme celle que vous remplissez, avec tant de dévouement modeste, doit avoir un terme. Songez un peu à vous, et soyez heureux. Votre fortune est, autour de ce domaine, cette terre sans limite vous appartenant un jour ; c'est la dot de votre nièce Elmina. La terre est une mine de charbon, le premier vaisseau qui jettera l'ancre dans la baie d'Agos ; je vous accompagnerai jusqu'à la colonie anglaise la plus voisine ; nous ferons tenir votre mariage, et nous rentrerons ensuite dans notre habitation, où vous reprendrez l'habitude du bonheur.

Sir Edward exprimait sa reconnaissance en termes assez énergiques, lorsque Willy et Loredan entrèrent dans la grande salle. Les deux jeunes gens venaient d'avoir un court entretien ; l'un est facile de supposer le sens par la dernière phrase de Willy.

Mon cher monsieur de Gessin, dit Willy, j'ai répété de compter sur ma parole. Soyez sans crainte, et restez, car moi-même, qui semblerais en doute à vaincre.

Willy aborda son oncle Jonathan pour prendre congé de lui. Mon absence ne sera pas longue, dit-il ; je vais faire une visite à mes amis, nos voisins, les sauvages du lac des Makidas ; ils ne nous ont pas fait défaut dans notre malheureuse chasse, et j'espère bien prendre ma revanche avec eux.

Mon cher Willy, dit Jonathan mon expérience doit imposer silence à la vôtre. La chasse à l'ivoire est perdue ; il faudra bien des années pour rentrer

deuxième page



provenant. Nous verrons si la commission de cette ville saura montrer de l'énergie, en le punissant comme les circonstances actuelles le demandent.

**PORTUGAL.**

Lisbonne, le 27 février. — Voilà une nouvelle semaine passée et les troupes insurgées dont le *Diario*, journal officiel, prédisait chaque jour la défaite et la fuite en Espagne, sont encore en armes et n'ont pas passé la frontière. Ainsi, bien des gens commencent à croire que l'affaire est plus sérieuse qu'elle ne le paraissait d'abord. Surtout les bulletins quotidiens publiés par le gouvernement, trois corps de troupes, partis de points différents, auraient marché de manière à cerner les rebelles qui se trouveraient ainsi pris de trois côtés, et cependant aucun résultat n'est encore annoncé. Ceci est assez étrange et donnerait lieu de penser que le gouvernement n'a pas grande confiance dans la fidélité de ses troupes, ce qui fait que leurs chefs n'osent pas les mettre en présence des rebelles, ou qu'elles ont déjà essayé quelque échec, et, en effet, divers bruits circulent dans ce sens dans le public.

Les cortès se sont de nouveau réunies le 21 février et ont accordé au ministère, à une forte majorité, l'extension au 31 mars des pouvoirs extraordinaires qu'ils lui avaient accordés pour venir à bout de la rébellion, et l'empêcher de faire de nouveaux progrès.

(Corresp. du *Morning-Herald*.)

Voici quelques nouveaux détails sur l'expulsion de M. Olozaga, mission confiée au frère de Costa Cabral, en sa nouvelle qualité d'administrateur de police de Lisbonne :

Accompagné d'un détachement de police et de quelques soldats, le nouveau chef de police s'est rendu, dans la nuit du 16, à l'hôtel de France, chez M. Olozaga, et a procédé, en l'absence de ce dernier, à l'ouverture de ses malles et de son secrétaire. M. Cabral, après avoir fait des recherches minutieuses dans les appartements et examiné tous les papiers, a refermé les malles et le secrétaire, les a scellés et est resté ensuite, depuis 8 heures jusqu'à 11 heures du soir, dans la chambre de l'administrateur, dans l'intention de l'arrêter lorsqu'il rentrerait chez lui, mais les amis de M. Olozaga, l'ayant prévenu de ce qui se passait chez lui, il ne retourna pas à son hôtel, et nous voyons aujourd'hui dans les journaux anglais qu'il est arrivé à Londres.

**FRANCE.**

Paris, le 27 février. Nous apprenons qu'un grand nombre de porteurs français de la rente de Naples se sont réunis pour signer une pétition adressée au gouvernement afin que le cabinet des Tuileries demande à la cour de Naples de rapporter son décret de conversion.

Il est vrai toutefois de dire que quelques soldats d'un régiment sont allés la soirée de leurs chefs par leur incontinence, et que le ministre de la guerre, dans l'intérêt du service, a ordonné des mesures rigoureuses à leur égard, et a prescrit leur envoi dans les compagnies de discipline stationnées en Algérie.

(*Messager*.)

Par ordonnance du 3, M. Simonneau, président de chambre à la cour royale de Paris, est nommé conseiller à la cour de cassation, en remplacement de M. Legonidec, décédé.

Il faut pour aller d'un des ports de France aux îles Marquises ou à Taïti sept ou huit mois; ce n'est qu'au bout de ce temps que l'amiral Depetit-Thouars saura comment a été appréciée sa conduite par le cabinet du 29 octobre.

M. le général d'Argoubes est mort, il y a quelques jours, dans son château d'Aragnac, arrondissement de Baz. Il avait été gouverneur de Rome pendant la première campagne d'Italie et avait été d'ailleurs après le consulat. Le général d'Argoubes, issu d'une ancienne famille, avait épousé la fille de Roger Ducos, membre du directoire et consul avec Bonaparte.

L'inondation de la Seine se fait particulièrement sentir dans les villages qui suivent le cours du fleuve, et toutes les îles qui partagent son lit sont complètement submergées. Les jardins de la Malmaison ne sont qu'un ennapé d'eau.

La Seine s'élevait hier à midi à 6 m. 50; cette nuit à minuit elle s'élevait à 6 m. 80, aujourd'hui à midi elle était descendue à 6 m. 60. La baisse a été par conséquent de 20 c. Les quais de la Gare, de Berry et de Beau-Grenelle sont inondés, l'eau bat contre les maisons.

Sur le quai de la Tournelle, au bout de la rue de Bièvre, l'eau commençait à envahir la chaussée. Sur le quai St-Paul, au bout de la rue St-Paul, la chaussée est convertie en gué, et l'eau dans le cabinet de M. Bordot, qui est à l'angle de ladite rue et du quai. Entre les ponts Notre-Dame et le pont au Change, la Seine a l'aspect d'un effroyable torrent.

Nous sommes dans le Sud de Masséville du 1<sup>er</sup>. La température qui régnait avant-hier à Marseille paraît s'être étendue dans tout le département. Elle tend à occasionner un autre ministre à Larsson. Voici ce qu'on écrit de cette ville le 28 février, à dix heures du matin.

Le magnifique pont suspendu sur le Rhône tombe en pièces; il a été soulevé par la force d'un vent impétueux, s'écroule avec fracas, et les piles du pont tombent en équilibre sur le tablier, on ne pense pas à le réparer. Une malheureuse femme se trouvant à l'extrémité soutenue par les fils de fer, elle implora les secours de la foule consternée, accourue sur les deux rives du côté de Larsson, et de Beaucaire, mais il est impossible de trouver un moyen de salut pour elle.

Le ministre a coûté la vie à trois personnes, parmi celles qui passaient sur le pont au moment où il a été emporté. Malheureusement, il paraît que la nombre des victimes est encore plus considérable; des mères de famille, des jeunes femmes inquiètes sur le sort de leurs enfants, de leurs maris, font entendre des cris déchirants.

L'administration a tenté d'organiser un service de bateaux pour sauver les personnes naufragées, ou pour retrouver leurs cadavres; mais le Rhône, qui, depuis hier, grossit rapidement, n'est pas navigable, ses vagues s'élèvent à une grande hauteur, et se brisent avec impétuosité.

Il est à présumer que les communications entre la Provence et le Languedoc seront interrompues pendant quelque temps sur le pont et les chemins de fer ne pourront être établis, après l'orage, qu'au moyen d'un bac.

Plusieurs journaux ont annoncé quelques jours entrecouverts leurs lecteurs d'une prétendue conspiration qui aurait été découverte

dans la garnison de Paris, et à laquelle auraient pris part des sous-officiers, des officiers subalternes et même un officier supérieur.

Nous affirmons que ces assertions sont complètement inexactes, et qu'aucun des corps de l'armée n'a manqué à la fidélité qu'il doit au roi et à nos institutions.

**BELGIQUE.**

BRUXELLES, le 7 mars. La chambre a terminé, en comité secret, la discussion du projet de loi interprétatif de l'art. 334 du code pénal. Elle s'est prononcée, par 35 voix contre 14, pour le système des cours d'appel, et par conséquent contre celui de la cour de cassation.

— La section centrale du projet de loi sur le jury d'examen a tenu hier une seconde séance. M. le ministre de l'intérieur a été prié de s'y rendre et s'y est rendu, en effet, pour donner des explications sur son projet.

AVRÉS, 7 mars. On lit dans le *Précurseur* : On nous affirme que dans la journée d'avant-hier, M. Nothomb avait positivement offert sa démission au roi; mais que le roi a formellement refusé de l'accepter, et que, sur ce refus, M. Nothomb a annoncé à quelques amis qu'il persisterait dans son projet primitif, appuyé qu'il était par ses collègues.

On affirme encore que dans la séance secrète d'avant-hier, M. le général Goblet aurait hautement engagé quelques libéraux qui l'entouraient, à persévérer dans les bonnes dispositions qu'ils montraient dans cette circonstance pour le ministère, et qu'alors ils pouvaient compter sur sa persévérance à ne point laisser entamer la prérogative que le cabinet avait engagée dans cette question.

En attendant, les affirmations les plus contradictoires se font jour dans les deux feuilles ministérielles, dont un veut faire déflection : le *Journal de Bruxelles* et le *Politique*. Celui-ci affirme que M. d'Anethan n'a pris aucun engagement; celui-là affirme le contraire. Nous pensons que c'est le dernier qui est le mieux informé et que M. d'Anethan, avant son élection, a eu différentes conférences directes ou par intermédiaires avec le recteur magnifique de l'université de Louvain, M. l'abbé de Ram. Plusieurs de ces conférences n'avaient point eu d'abord de résultat; mais dans la dernière, on aurait obtenu de M. d'Anethan qu'il soutiendrait un système plus mixte que celui préparé par M. Nothomb; à cette condition, on lui promettait en échange un concours complet pour son élection à la chambre.

Quant aux héritiers qui attendent impatiemment les dépouilles du cabinet actuel, on en cite un bon nombre et tous sont membres du parti catholique. Commé de raison, M. de Theux brille au premier rang des prétendants, mais il paraît être convaincu que la couronne n'est pas disposée à le prendre pour conseil en ce moment. Le roi Léopold serait d'ailleurs, dit-on, très blessé de cette position quasi-hostile que l'opinion catholique a prise contre la prérogative royale, qu'elle semblait tant encenser l'année dernière, et fusiste plus que jamais pour que M. Nothomb courre toutes les chances du combat.

Nous devons ajouter, qu'au milieu de toutes ces ambitions qui se mettent en avant, on s'en trouve qui cherchent de leur côté à faire une combinaison ou M. de Theux et ses collaborateurs seraient exclus, sous prétexte que l'avènement de M. de Theux serait une véritable déclaration de guerre aux provinces les plus éclairées du pays et qui ont si formellement déclaré par leurs votes dans les dernières élections, que ce n'est pas dans ce sens que l'opinion publique doit être conduite.

Tels sont les bruits qui courent sur les bancs de la chambre et dans les causeries politiques. Nous en affirmons quelques-uns, ceux dont nous sommes certains, et nous doutons les autres, pour tenir nos lecteurs au courant.

Mais ce que nous pouvons déclarer avec joie et confiance, c'est que la division qu'on a prétendu exister dans l'opinion libérale est parfaitement dénuée de fondement; c'est que les libéraux se grouperont tous autour d'un principe juste et raisonnable et qui n'est qu'une réparation de la longue et inqualifiable partialité dont ils ont été victimes depuis 8 années. Ce que nous pouvons affirmer avec connaissance de cause, c'est que les bancs de la gauche sont unanimes pour voter en faveur du projet du gouvernement. Quelles que soient l'inimitié et la juste antipathie que les libéraux ont vouées au ministère, ils n'auront et ne voudront avoir autre chose en vue dans cette conjoncture, que le bien de la science et de l'instruction supérieure, qui sont l'espoir permanent de la patrie et qui doivent dominer de toute leur hauteur les petits hommes que nous avons la douleur et le malheur de voir à la tête des affaires de notre pays.

— On lit dans l'*Observateur* : En perdant les sympathies et l'appui du parti ultra-catholique, M. le ministre de l'intérieur a tout perdu, il ne lui reste pas même son talent. Il faut voir comment les feuilles qui naguère vantaient sa capacité et le plaçaient au-dessus de tous ses rivaux, le ravalent aujourd'hui. L'exposé des motifs de son projet de loi sur le jury d'examen, ce travail si remarquable, rédigé avec tant de méthode et de clarté et une si grande force de raisonnement, cet exposé n'est, aux yeux de ses panégyristes de la veille, qu'un tissu de puérilités sophistiques; si M. Nothomb, lisons-nous dans l'*Avant-Courier*, avait été chargé de fournir des armes aux adversaires de son projet, il n'aurait pas pu s'y prendre mieux qu'il n'a fait. La volte-face est complète. La veille de la présentation du projet de loi sur le jury d'examen, M. Nothomb était un homme d'un mérite éminent; le lendemain, ce n'était plus qu'un pitoyable sophiste.

**Théâtre-Royal-Français.**

Représentation N° 119.

**Le Dieu et la Bayadère.**

Opéra-ballet en deux actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

**La Forêt de Sénart ou une Partie de Chasse de Henri IV.**

Opéra comique en deux actes (par Gail), paroles arrangées sous la musique de Mozart, Weber, Baehrens, Cornéss, etc. par M. Castil-Blaze.

Ordre du spectacle : 1<sup>o</sup> La Forêt de Sénart. 2<sup>o</sup> Le Dieu et la Bayadère. Du commencement à 8 heures.

En attendant, Norma, opéra en quatre actes, retardé par suite de l'indisposition de M. Allard.

**DENTS D'EMAIL DIAPHANE.**  
M. DENTZ FILS, Dentiste, d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, compte être à La Haye, mardi prochain 12 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2<sup>e</sup> Wagenstraat, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter tant pour la Pose des Dents d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents et le Ciment-Anodin et autres opérations concernant son art. 6316

**BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, CURIOSITÉS.**  
rue Neuve-Vivienne, 26, au coin de celle Feytaud.  
**DORURE ET ARGENTURE.**  
Par les procédés de MM. de RUOLZ et ELKINGTON, brevetés.  
MM. Boisseaux, Detot et Co., par l'application de cette méthode de dorure sans mercure, ont résolu le grand problème d'unir le métal à l'économie. On trouve donc à leur magasin d'orfèvrerie — en composition métallique, des convertis de 75 à 135 fr. la douzaine, qui ont l'appareil de l'orfèvrerie la plus pure; ceux de dessert, de 100 à 120 fr., et riches ciselés à 133 fr. la douzaine; ritant les plus beaux, les plus riches de dessert, de 65 à 90 fr. la douzaine. La bijouterie, les opiques d'art et les bronzes ont tout l'éclat de l'or massif. — Ils se chargent de la réparation du vieux plaqué. — Ecrire franco à MM. Boisseaux et Co. 6317

**SOCIÉTÉS DES PAQUEBOTS A VAPEUR.**  
ENTRE  
**Havre et la Hollande.**  
Les jours de départ pour le mois de mars sont fixés au 5, 15 et 25. Le paquebot à vapeur Rotterdam, capitaine Coulard, partira de Rotterdam, mardi 5 mars à 11 heures du matin. S'adresser à MM. Smith et Co., Boomjes, A 170, à Rotterdam. 6318

**Cours des Fonds Publics.**  
*Bourse d'Amsterdam du 7 Mars.*

	Int.	COURS 5 mars.	OUVERT.	FERM.
Dette active.	5	100	100	100
Dito d. d.	5	55	55	55
Dito des Indes	5	94	94	94
Syndicat	4	81	81	81
Dito	3	81	80	80
Société de Commerce	4	141	141	141
Dito nouvelle	4	101	101	101
Emprunt de 1836	4	97	97	97
Chemin de fer du Rhin	4	92	92	92
Dito de Hartau	4	92	92	92
Dito de Rotterdam	4	92	92	92
Act. de la de Harleu	5	105	105	105
Act. de Harleu & S. 1798 & 1845	5	105	105	105
Dito id. 1828 & 1829	5	105	105	105
Inscrip. au Grand Livre	5	75	75	75
Certificats au dito	6	75	75	75
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	91	91	91
Emprunt de 1840	4	90	90	90
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	90	90	90
Passive	5	8	8	8
Dette différée à Paris	5	7	7	7
Defered.	5	22	22	22
Ardois	5	22	22	22
Obligations Goll. & Comp.	5	22	22	22
Dito métalliques	5	22	22	22
Dito dito	5	22	22	22
Inscriptions au Grand-Livre	3	22	22	22
France . . .	3	22	22	22
Pologne . . .	3	22	22	22
Brésil . . .	3	22	22	22
Portugal . . .	2	22	22	22

*Bourse de Paris du 6 Mars.*

	Int.	COURS 6 mars.	OUVERT.	FERM.
Cinq pour cent	5	124 30	124 30	124 30
Trois pour cent	3	82 35	82 35	82 35
Emprunt Ardois	5	33	33	33
Anc. différé	5	33	33	33
Nouv. dito	5	33	33	33
Passive	5	5	5	5
Certificats Falconet	5	101 75	101 75	101 75
Dette active	5	104	104	104
Dito d. d.	3	104	104	104
(Banque belge)	3	104	104	104
Obligations de la Banque	3	104	104	104

Les bruits répandus hier au sujet de la conversion des rentes 5 p. c. continuent aujourd'hui et ont produit une forte réaction sur le taux de ce valeur : Le cours le plus bas, au comptant, a été 124 fr., on rate à 124 fr. comptant, 124 50 fin courant, qui ont pour le prix de clôture d'hier, fait à 10 c. de baisse.

Le 3 p. c. a été traité à la Bourse du 5 p. c., après avoir été à 82 50 et 82 45, on reste à 82 35, la Banque 32 25. Les chemins de fer sont en affaires; Rouen à 94, Havre à 82 50, Havre à 67 50, A. y. g. n. est à 107 c. 50.

Les fonds belges sont faibles 5 p. c. (annuel) 104 1/2; 5 p. c. (1840) 102 1/2; 5 p. c. (1842) 102 1/2. La rente de Naples a monté de 16 c. à 101 75. L'emp. romain baisse de 1/2 c. à 105 1/2. Les cours des fonds d'Espagne étant fermes à Londres, il s'en est suivi une petite réaction. L'actif est à 33 1/2, le 2 p. c. à 85 1/2. Rente 5 p. c. Il n'y a pas eu de cours pour les fonds Portugais.

*Bourse d'Anvers du 7 Mars.*  
Métalliques, 5 % 114. — Naples, 5 % 2. — Ardois, 5 % 21. — Dette différée ancien, 5 % 2. — Passiva, 5 % 2. — Lots de Hesse, 63 1/2. — Coup. après la Bourse (2 1/2 heures). Ardois, 21 1/2. A. & P. Coup. 21 1/2.

*Bourse de Vienne du 29 Février.*  
Métalliques, 5 % 111 1/2. — Dito, 4 % 100 1/2. — Dito, 3 % 77 1/2. — de 1834. — Actions de la Banque 1631.

*Bourse de Londres du 5 Mars.*  
3 % Consol, 97 1/2. — 2 1/2 % Holl., 55 1/2. — 5 % 102. — 5 % 102. — Emp. 5 p. c. 25 1/2. — Id. 3 p. c. 25 1/2. — Part. 5 p. c. 46 1/2. — Id. 5 p. c. 46 1/2. — Russes, 5 p. c. 100 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Laga, Nieuwekerk.  
Dépôt général à Amsterdam chez M. Schoneveldt et  
Boursteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN DER SPOOR, Nieuwekerk.